



Éditorial

Afin de permettre aux habitants de notre territoire de mieux appréhender les services qui leur sont proposés, ce numéro, poursuit la description de notre structure.

Le personnel vous est présenté dans le cadre de leurs missions respectives et leurs domaines d'intervention au sein des pôles : enfance, jeunesse, loisirs, et sociaux.

L'accent est mis sur le service Enfance Jeunesse Sports Loisirs, dont la nouvelle structure « Petite enfance », tout juste ouverte, vous informe sur son fonctionnement et ses horaires.

La distribution du Flash infos n° 3 a été perturbée sur certaines communes du fait de la réorganisation des services de la Poste.

Le prochain numéro abordera essentiellement les aspects budgétaires, les missions et les actions menées par la Commission économie et développement.

Bonne lecture à vous...

Jean-Pierre NIVELLE
chargé de la Commission communication

Le mot du Président

D'une collectivité exclusivement de services, nous devons évoluer vers une dynamique de projets, essentielle pour le territoire et la qualité de vie de tous.

C'est la mission des élus de tout mettre en œuvre pour apporter infrastructures et services aux meilleurs prix.

Des projets conséquents portés par notre collectivité, se concrétisent. Dans le domaine de l'économie, la zone d'activité de *La Mine d'Or* sera achevée fin mars et pourra ainsi voir se réaliser les premières acquisitions de parcelles. Quant au secteur de la jeunesse, « Paume d'Api », notre structure « Petite enfance » regroupant en un même lieu, une halte garderie, un relais assistante maternelle, le centre de loisirs du mercredi, accueille ses premiers enfants.

Le financement de nos services, logiquement déficitaires malgré les participations raisonnables demandées aux familles, ainsi que la conduite de nouveaux projets, nécessitent des moyens toujours plus importants.

Pour cette année et pour se donner le temps de la réflexion avant de revoir plus

globalement notre politique fiscale, les délégués communautaires ont décidé à l'unanimité, de mettre en place un pacte de solidarité financière avec les communes, pour contribuer à l'équilibre budgétaire. Cet effort financier pour les communes, a été consenti spontanément par l'ensemble des élus que je remercie une nouvelle fois très sincèrement.

Cette solidarité va, j'en suis sûr, renforcer la cohésion de notre territoire et nous permettre de relever de nouveaux défis comme, par exemple, la suppression annoncée par le Président de la République de la taxe professionnelle, (taxe qui représente l'essentiel de notre fiscalité), la réforme des collectivités qui se dessine, l'amélioration de nos prestations dans le domaine du tri et de la collecte des déchets, de l'habitat...

La Communauté de communes est aussi votre collectivité au quotidien. L'ensemble des élus, des agents est toujours à votre écoute et attentif à vos préoccupations.

Jacques LORANT
président de la Communauté de communes

Action sociale & aide à domicile



Marie-Paule GARCIN
Action sociale
responsable



Sandrine MOTARD
Action sociale



Renée LAMBERT
Administratif-Aide sociale

La Communauté de communes Val de Boutonne exerce la compétence obligatoire action sociale

LE MAINTIEN À DOMICILE,

Il a pour but :

- l'aide et le soutien aux personnes âgées, handicapées et convalescentes,
- le maintien à domicile des personnes âgées,
- l'aide au ménage pour les personnes qui le désirent.

Ce service intervient sur les communes adhérentes de la Communauté de communes Val de Boutonne.

Suivant vos besoins, vos handicaps ou vos attentes, plusieurs solutions s'offrent à vous. Les agents de la collectivité sont là pour vous conseiller, vous orienter et vous aider. La Communauté de communes se charge de toutes les formalités administratives.

Si vous n'avez aucun droit, le service définira la somme horaire que vous devrez payer en fonction de vos revenus. Le service d'aide sociale gère le planning d'intervention, les remplacements et la mise à disposition du personnel.

L'accueil est ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h. En dehors de ces horaires, un répondeur est à votre disposition pour laisser un message.

Contact :
Sandrine MOTARD
☎ 05 49 07 15 69

HABITAT SOCIAL / FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS (FJT)

aux anciens établissements Brandar

Dans le cadre de sa compétence « Habitat », la Communauté de communes conduit un programme de réhabilitation de bâtiment en direction de l'accueil du public jeune sur le mellois.

En collaboration avec l'association Toits etc, gestionnaire du site, notre collectivité en qualité de propriétaire participe au financement de la création du Foyer des jeunes travailleurs composé de 3 studios meublés situé au 34, avenue de Poitiers à Brioux-sur-Boutonne.

Actuellement, 4 jeunes qui travaillent sur le canton bénéficient des prestations du foyer. Dans les mois à venir, l'opération verra la création de 2 logements supplémentaires accessible aux personnes à mobilité réduite en rez-de-chaussée ainsi qu'un espace de convivialité. La réfection extérieure du bâtiment et le traitement des abords du foyers parachèveront cette opération de revitalisation du territoire.

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 17 h sauf le jeudi matin

Contact :
Toits etc
☎ 05 49 29 62 78
toits.etc@neuf.fr

ÉPICERIE SOCIALE DU MELLOIS, LE RELAIS

La Communauté de communes Val de Boutonne participe à hauteur de 5 556 € pour l'année 2009 aux différentes actions conduites par l'association en direction des personnes et familles en difficultés sur notre canton. Pour de plus amples renseignements prendre contact avec l'association.

Permanences :
Chemin de la Reine
79 500 Melle

Brioux-sur-Boutonne
4, place du Champ de Foire
2 mardis par mois de 14 h 30 à 16 h 30
(jour d'ouverture affiché au local)

Contact :
☎ 05 49 27 66 81
epiceriesocialedupaysmellois@wanadoo.fr

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

La Communauté de communes assure aussi un service de portage de repas en liaison froide. Les repas sont livrés le lundi, le mercredi et le vendredi.

Vous avez la possibilité de commander occasionnellement ou tous les jours selon votre bon vouloir après avoir rempli un bulletin d'inscription. La demande doit être formulée au moins 8 jours à l'avance.

Il existe 3 formules différentes, dont le tarif est établi à partir des revenus du foyer.

La trésorerie de Brioux-sur-Boutonne vous adresse le mois suivant un avis des sommes à payer.

Ce service s'adresse à tous.

Formule **MIDI**
Potage ou entrée
Plat principal
Légumes
Fromage
Dessert

33 agents sont disponibles pour intervenir au domicile des usagers du lundi au vendredi pour les tâches ménagères et 7j/7 pour l'aide à la personne.



Marie-Claude AUGER
LUCHE-SUR-BRIOUX
LUSSERAY
BRIOUX-SUR-BOUTONNE



Patricia BERNARD
ENSIGNÉ
PAIZAY-LE-CHAPT
ASNIÈRES-EN-POITOU
JUILLÉ



Maryline CHOTUBIEC
VILLEFOLLET
+ autres communes
dans un périmètre de 15 km



Marie-Josée AYRAULT
JUILLÉ
+ autres communes
dans un périmètre de 15 km



Jocelyne BERNARDIN
SÉLIGNÉ
SECONDIGNÉ-SUR-BELLE



Gisèle GERVAIS
JUILLÉ
+ autres communes
dans un périmètre de 15 km



Noémie BARCANON
CHIZÉ



Maryse BOBIN
CHIZÉ
+ autres communes
dans un périmètre de 15 km



Caroline LACHENAUD
PÉRIGNÉ



Sylvie BARCANON
SECONDIGNÉ-SUR-BELLE
BRIEUIL-SUR-CHIZÉ



Sylvette BOISSINOT
SÉLIGNÉ
SECONDIGNÉ-SUR-BELLE



Nathalie LACROIX
BRIOUX-SUR-BOUTONNE
ASNIÈRES-EN-POITOU



Claudie BERNARD
SECONDIGNÉ-SUR-BELLE
+ autres communes
dans un périmètre de 15 km



Marylène BURGAUD
VAUBALLIER-LES FOSSES
+ autres communes
dans un périmètre de 15 km



Marielle LUNEAU
CHIZÉ
LE VERT
VAUBALLIER-LES FOSSES

Formule allégée MIDI ET SOIR

Potage ou entrée

Plat principal

Légumes

Fromage

Dessert

Complément soir

Potage

Formule JOURNÉE (MIDI ET SOIR)

Potage ou entrée

Plat principal

Légumes

Fromage

Dessert

Potage ou entrée

Légumes

Fromage

Dessert



Claudie MARTEAU
SECONDIGNÉ-SUR-BELLE
BRIEUIL-SUR-CHIZÉ



Ghyslaine NIVELLE
ENSIGNÉ
PAIZAY-LE-CHAPT
ASNIÈRES-EN-POITOU
JUILLÉ



Christiane QUINTARD
ENSIGNÉ
+ autres communes
dans un périmètre de 15 km



Hozannette MASSIAS
BRIOUX-SUR-BOUTONNE
ASNIÈRES-EN-POITOU



Béatrice NOCQUET
ENSIGNÉ
PAIZAY-LE-CHAPT
ASNIÈRES-EN-POITOU
JUILLÉ



Fabienne RENAUD
ENSIGNÉ
PAIZAY-LE-CHAPT
ASNIÈRES-EN-POITOU
JUILLÉ



Maryline MELLIN
SECONDIGNÉ-SUR-BELLE
BRIEUIL-SUR-CHIZÉ



Marianne PAGENEAU
ENSIGNÉ
+ autres communes
dans un périmètre de 15 km



Catherine ROBERT
BRIOUX-SUR-BOUTONNE
ASNIÈRES-EN-POITOU



Elvia MENDONCA
LUCHÉ-SUR-BRIOUX
LUSSERAY
BRIOUX



Isabelle PREJEL
LUCHÉ-SUR-BRIOUX
LUSSERAY
BRIOUX-SUR-BOUTONNE



Christine SERVILLAT
PÉRIGNÉ



Catherine MERIGEAU
PÉRIGNÉ



Véronique PEFFER
PÉRIGNÉ



Sylvianne VALDEC
BRIOUX-SUR-BOUTONNE
+ autres communes
dans un périmètre de 15 km



Marie-Pierre MICHOT
CHIZÉ
LE VERT
VAUBALLIER-LES FOSSES



Maryvonne POMMIER
VILLIERS-SUR-CHIZÉ
+ autres communes
dans un périmètre de 15 km



Marie-Noëlle VINCEDEAU
LUCHÉ
LUSSERAY
BRIOUX-SUR-BOUTONNE

Pôle Enfance Jeunesse

> pour l'amélioration du cadre de vie en milieu rural

Dans le cadre de sa compétence Enfance, Jeunesse, Sports et Loisirs, la Communauté de communes offre aux familles du canton, différents services, dont des dispositifs d'accueils.



Stéphane FORBIN
Responsable
Jeunesse-Sport-Loisirs



Mathieu COLLIOT
BPJEPS loisirs tout public



Laure TEXIER
Licence sciences et techniques
des activités physique et
sportives (STAPS)



Julien BERNARD
En formation BPJEPS Activité
Physique pour Tous



Florian LUNEAU
BPJEPS Activité Physique
pour Tous (APT)

> L'ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES sur les périodes des vacances scolaires, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Cette année, il sera ouvert sur les périodes suivantes :

- vacances de Pâques : du 20 au 30 avril thème pédagogique « les 5 sens »
- vacances d'été : du 6 juillet au 15 août thème pédagogique « les continents »
- vacances de Toussaint : du 26 octobre au 4 novembre.

Pour ce dispositif, nous acceptons les aides CAF et MSA, et les prises en charge des comités d'entreprises. Paiement possible en chèques vacances. Un transport en commun est proposé sur l'ensemble du Val de Boutonne.

- Une équipe de professionnels (Mathieu Colliot et Alexandra Riché) renforcée par des animateurs saisonniers accueille vos enfants à la journée ou à la semaine.

> LE CENTRE DE LOISIRS « Les Farfadets » accueille les enfants de 2 ans et demi (scolarisés) à 12 ans. sur les périodes scolaires tous les mercredis de 7h30 à 18h30

- Activités : pratique physique et de psychomotricité, activités manuelles, activités d'éveil...
- Pour ce dispositif, nous acceptons les

aides CAF et MSA, et les prises en charge des comités d'entreprises.

- L'équipe d'animation : Alexandra Riché (directrice), Stella Ferrera et Mathieu Colliot.

> LE CENTRE SPORTIF

Sur les périodes de vacances scolaires, 2 après-midi et une journée par semaine, « l'équipe sport » du service accueille les jeunes de 9 à 14 ans pour une découverte des activités physiques, sportives et de pleine nature.

- Activités sportives à la journée : exemple, catamaran sur l'île d'Oléron, accrobranche, golf...)
- Activités sportives à la 1/2 journée : karting, moto-cross...)
- Pour ce dispositif, nous acceptons les aides : CAF et MSA, et les prises en charge des comités d'entreprises. Paiement possible en chèques vacances.
- L'équipe d'animation : Mathieu Colliot, Laure Texier, Florian Luneau et Pauline Cault

> LE LOCAL JEUNES

Pour les jeunes de 11 à 17ans.

- Sur les périodes scolaires, tous les mercredis et un samedi tous les quinze jours de 14h à 19h
- Durant les vacances du mardi au samedi de 14h à 19h.
- Des nocturnes (20 h - 24 h) sont pro-

grammées : soirée jeux vidéo à la salle omnisports...)

Les éducateurs (Mathieu Colliot et Florian Luneau) vous attendent au nouveau local jeunes, près de la poste à Brioux-sur-Boutonne.

- Ateliers divers, multimédia, baby-foot à disposition régulièrement.
- Les éducateurs sont également présents pour accompagner les jeunes dans des projets individuels et collectifs.

CONTACTS :

> Service Jeunesse Sports Loisirs

32 avenue de Poitiers

Tél. : 05 49 07 15 69 - Fax : 05 49 07 55 85

Email : s.forbin@valdeboutonne.fr

> Enfance

Email : enfance@valdeboutonne.fr

Tel : 05 49 07 88 36

> Jeunesse

Email : m.colliot@valdeboutonne.fr

Pour le centre sportif:

Email : geavdbtexier@hotmail.fr

> « Ados »

Email : geavdbluneau@hotmail.fr

PAUME D'API



Alexandra RICHÉ
Directrice
Educatrice Jeune Enfant (EJE)



Stella FERREIRA
Auxiliaire puéricultrice

Initiée en 2004 par la volonté territoriale de la Communauté de communes, la structure « Petite Enfance » vient de voir le jour. En effet, s'achève aujourd'hui la construction d'un bâtiment de 214 m² qui accueille la halte garderie, le Relais Assistante Maternelle et l'Accueil de loisirs.

Sous la responsabilité de deux agents, (une directrice, EJE et une auxiliaire de puériculture), cette structure est ouverte depuis le 9 mars.

HALTE GARDERIE

- le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- le vendredi de 9 h à 18 h 30, sans interruption

La halte garderie offre aux familles un accueil occasionnel des enfants jusqu'à 4 ans, dans la limite de 10 enfants.

Pour l'enfant, la halte garderie est un lieu d'éveil et de développement harmonieux. Pour l'adulte (parents ou assistantes maternelles) c'est la possibilité de se dégager du temps, pour vaquer à des occupations, des rendez-vous...

RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE (RAM)

le lundi et le jeudi de 10 h à 12 h

Le RAM est un lieu d'information, de rencontre pour les parents. Un lieu d'échange pour les assistantes maternelles, accompagnées des enfants.

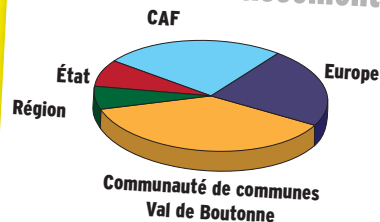
ACCUEIL DE LOISIRS MATERNELS

tous les mercredis de 7 h 30 à 18 h 30 sans interruption

Le pôle enfance, c'est avant tout une équipe, des temps multiples (RAM, Halte Garderie, Accueil de loisirs maternels) et des activités adaptés à l'univers de votre enfant.

Ces dispositifs vous sont proposés par la Communauté de communes Val de Boutonne avec la participation financière de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et la Mutualité sociale agricole (MSA).

Coût de l'investissement



Pour un montant de 300 000 €, nous avons réuni autour de nous, des partenaires qui ont participé à hauteur de 62 % de l'opération financière :

- Région Poitou-Charentes : 20 000 €
- État : 24 570 €
- Caisse d'allocations familiales : 75 849 €
- Europe (dispositif Leader) : 68 171 €

L'autofinancement pour la Communauté de communes Val de Boutonne s'élève à 111 410 €.

Renseignements et inscriptions : Alexandra Riché

Tél. : 05 49 07 88 36 • Fax : 05 49 07 55 85

Mail : enfance@valdeboutonne.fr

Prenez bonne note des nouveaux horaires de déchèterie. Le service Environnement et O.M. vous sera présenté dans un prochain numéro.

DÉCHÈTERIE : HORAIRES D'OUVERTURE

ÉTÉ : 1^{er} avril > 30 septembre • HIVER : 1^{er} octobre > 31 mars

BRIOUX-SUR-BOUTONNE

« La Mine d'Or »

☎ 05 49 07 52 94

ÉTÉ

lundi et mercredi : 15 h à 19 h

jeudi : 10 h à 12 h

samedi : 10 h à 12 h - 15 h à 19 h

HIVER

lundi : 14 h à 16 h 15

mercredi : 14 h à 16 h 30

jeudi : 10 h à 12 h

samedi : 10 h à 12 h - 14 h à 16 h 30

ASNIÈRES-EN-POITOU

« Les Ormeaux Pouilleux »

☎ 05 49 07 23 29

ÉTÉ

mardi : 15 h à 19 h

vendredi : 10 h à 12 h

HIVER

mardi : 14 h à 16 h 15

vendredi : 10 h à 12 h

CHIZÉ

« La Minée »

☎ 05 49 08 24 03

ÉTÉ

lundi : 10 h à 12 h

jeudi : 15 h à 19 h

samedi : 10 h à 12 h - 15 h à 19 h

HIVER

lundi : 10 h à 12 h

jeudi : 14 h à 16 h 15

samedi : 10 h à 12 h - 14 h 16 h 30